

10 Faits divers & Justice

Suite à l'accident de la circulation survenu dans la région de Fougamou
Le préfet de la Louetsi-Wano au chevet des rescapés et des familles endeuillées

G.J.M.B.
 Lebamba/Gabon

AU lendemain de l'accident du minibus qui a coûté la vie à quatre compatriotes, le lundi 10 septembre dernier, le préfet du département de la Louetsi-Wano, Yves Yassima a rendu visite aux rescapés, qui ont été acheminés par les secours à l'hôpital de Bongolo, dans la commune de Lébamba. Parmi ces blessés, Nadia Koundi Lekanga, Jean Claude Bounoumou, Bounoume Inguassala et Inguassala Bounoume. Moins chanceuse qu'eux, la



Le préfet du département de la Louetsi-Wano, Yves Yassima, au chevet d'une victime.

nommée Constante Bangoyi a, quant à elle, rendu l'âme quelque temps après

son admission en soins intensifs. C'est pour leur apporter un



... et d'un autre rescapé placé sous oxygène.

soutien, notamment moral, des pouvoirs publics que le préfet Yves Yassima s'est

rendu au chevet des victimes. Dans la foulée, la première

autorité du département de la Louetsi-Wano a également devisé avec les membres des familles endeuillées, rencontrés dans leurs villages respectifs, afin de leur transmettre les condoléances du président de la République, Ali Bongo Ondimba. Et, partant, du gouvernement et de la nation tout entière à leur endroit. Il a recommandé aux parents d'organiser des funérailles dans un esprit empreint de recueillement. Ce, en attendant les conclusions de l'investigation diligente, en vue de faire la lumière sur cette tragédie.

Meurtre dans la région de Kango/Village Andem

Une jeune malienne de 16 ans tuée par son petit ami

Styve Claudel ONDO MINKO
 Kango/Gabon

La jeune Oumou Sy faisait l'objet, depuis quelques mois, d'intenses recherches de la part des différentes unités de police et de gendarmerie. En réalité, elle avait fugué au village Andem, dans la région de Kango, où résidait son ami Rock Mervin Junior Kombila-Kombila. Et où elle a trouvé la mort, donnée par son compagnon. Au cours d'une altercation, ce dernier lui aurait asséné des coups, qui ont occasionné une hémorragie cérébrale fatale.



Ici, il est aux côtés de la dépouille de Oumou Sy qu'il venait de tracter.

16 ans, dont les parents étaient sans nouvelles depuis plusieurs mois. A ce qu'il semble, la jeune ouest africaine serait passée de vie à trépas après avoir été rouée de coups par Kombila-Kombila. Ce dernier a été déferé hier devant le parquet de Libreville, et placé en détention à Gros-Bouquet par un juge d'instruction, en attendant son procès. Le présumé meurtrier relate lui-même les faits : "Je suis venu chez mon père dans le but de me faire circoncire. Mais ma petite

amie est tombée malade. La gravité de son état m'a poussé à chercher le numéro de téléphone de ses parents, afin de les tenir informés. Mais Oumou Sy m'a laissé entendre qu'elle n'avait aucun contact de ses parents en mémoire. Plus curieux, elle s'est rendue chez une voisine, puis elle s'est mise à communiquer avec quelqu'un à l'aide du téléphone de cette dernière. En lui demandant avec qui elle parlait au téléphone, elle m'a répondu qu'elle communiquait avec son père. Sentant qu'elle me fai-



Rock Mervin Junior Kombila-Kombila.

sait tourner en bourrique, je l'ai aussitôt sommé de me donner le téléphone. Mais elle a refusé. Toute chose qui m'a plongé dans une colère noire. C'est ainsi que nous avons commencé à nous battre." Des témoins affirment que, sur ces entrefaites, Rock Mervin Junior Kombila-Kombila aurait tenu sa petite amie par le collet, avant de la ramener de force chez lui et de la projeter contre la porte de leur chambre. Et que par la suite, la jeune fille se serait plainte de douleurs atroces, avant de

rendre l'âme quelques instants plus tard. **COUP FATAL A LA NUQUE.** A notre question de savoir si Oumou Sy ne saignait pas après la rixe, son compagnon répondra par la négative. "Je n'ai aperçu aucune trace de saignement sur elle", nous a-t-il juré. Ajoutant, en sanglots, que c'est la première fois que sa petite amie et lui en arrivaient aux mains avec une telle ampleur. La nuit du drame, les gendarmes de la brigade de Kango-centre ont été aler-

tés aux environs de 4 heures du matin. Les renseignements recueillis par les limiers sur place, à Andem, faisait état d'un véritable déchaînement de violence de la part de Kombila-Kombila. En voulant s'interposer entre les deux tourtereaux, certains membres de la maisonnée auraient même essuyé les foudres du jeune homme déchaîné. "Nous pensons que la demoiselle a dû recevoir un coup à un endroit fatal de son organisme", révèle une source militaire proche de la direction des investigations de la brigade de gendarmerie de Kango-centre. Les soupçons des Officiers de police judiciaire (OPJ) vont malheureusement être confirmés, dans la journée du lundi dernier. En effet, les parents de la victime auraient requis un examen minutieux de la dépouille, qui attesterait de ce que Oumou Sy a reçu un violent coup à la hauteur de la nuque. La jeune malienne serait donc décédée d'une hémorragie cérébrale.

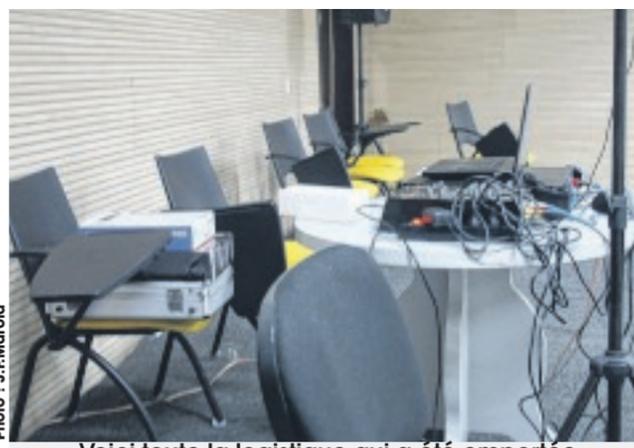
Vol au stade de l'Amitié

La logistique d'un prestataire de la Fégafoot emportée

J.F.M.
 Libreville/Gabon

LE responsable d'une logistique électroacoustique, Habib Backita, adjudicataire d'un marché de sonorisation de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) pour le match Gabon-Burundi joué samedi dernier, a été victime d'un vol, dans la nuit de vendredi à samedi dernier. Vol perpétré dans la salle des conférences de presse du stade de l'Amitié d'Angondjé.

Des personnes, non encore identifiées, ont, en effet, fait main basse sur son équipement de sonorisation (table de mixage, enceinte sono et tout le câblage qui l'accompagne) qu'il avait installé à cet endroit du stade pour les traditionnelles conférences de presse d'avant et d'après-match. Selon la victime, encore sous le choc, après les conférences de presse d'avant-match, vendredi, il a préféré laisser sur place son matériel électroacoustique, puisque celui-ci devait encore servir, le



Voici toute la logistique qui a été emportée par des cambrioleurs.

lendemain pour le même exercice après le match.

Celui-ci n'a pas voulu enlever son matériel convaincu

qu'il était en lieu sûr. Mais c'était sans compter avec les voleurs très entreprenants ces derniers temps dans la commune d'Akanda. D'après les premières constatations, les intrus sont entrés par effraction dans la salle des conférences de presse, et se sont facilement emparés des objets convoités. Des questions demeurent. Comment ont-ils fait pour sortir tout cet arsenal hors d'un stade apparemment sécurisé ? Habib Backita a sa petite idée la-dessus. "Après avoir forcé la porte, les bandits se sont emparés

de mon matériel. Vu les circonstances, ceux qui m'ont volé ne peuvent être que les gardiens du stade ou les employés de l'Agence nationale de gestion et d'exploitation des structures sportives et culturelles (Anageisc). Si je ne retrouve pas rapidement mon matériel, je vais être obligé d'ester en justice", menace M. Backita. Un responsable de l'Anageisc nous a révélé, dimanche soir, qu'ils vont visionner les caméras de surveillance du stade pour tenter de découvrir le ou les coupables de ce délit. Affaire à suivre...